

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Affaire suivie par :

Victorine MENDY

Responsable des Instances

DEPE

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr**CFVU****24 mai 2024 - URN****Décision n°CFVU-2023-67**

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 20 votants, dont 9 membres représentés.

Modification de l'article 13 des statuts de l'URN

- Vu l'article 23 des statuts de l'URN
- Vu la note en annexe

Approbation de la modification de l'article 13 des statuts de l'URN

Pour	20
Contre	0
Abstention	0
NPPV	0

La CFVU approuve la modification de l'article 13 des statuts de l'URN

Fait à Rouen, le 24 mai 2024

Le président de l'Université de Rouen Normandie


Laurent YON

Direction Générale des Services
DAJS

Affaire suivie par :

Marie-Rose GIANNATTASIO

 02.35.14.63.34

 marie-rose.giannattasio@univ-rouen.fr

Mont Saint-Aignan, le 13 mai 2024

Note d'information aux membres de la commission
de la formation et de la vie universitaire
Séance du 24 mai 2024

Objet : modification des statuts de l'URN

Le Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SUMPPS) est organisé sous forme d'un service commun prévu à l'article 13 des statuts de l'URN.

Le décret n°2023-178 du 13 mars 2023 relatif aux services universitaires et interuniversitaires de santé étudiante a changé sa dénomination en Service universitaire de Santé Étudiante (SSE).

Par conséquent, il convient de modifier l'article 13 des statuts de l'Université.

Article 13 : Liste

L'université de Rouen Normandie comprend :

- Les services communs prévus par la loi et les règlements :
 - Le service commun de la documentation (SCD)
 - ~~Le service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)~~ Le service universitaire de santé étudiante (SSE),
 - Le service universitaire des activités physiques, sportives et de plein air (SUAPS)
- Des services communs statutaires sous forme de services généraux :
 - Le service d'action sociale et culturelle (SACSO)
 - Les presses universitaires de Rouen et du Havre (PURH)
 - La maison des langues (MDL)
 - Le service d'accompagnement à la pédagogie à l'hybridation à l'innovation pour la réussite étudiante (SAPHIRE)
 - L'institut des Transitions de l'université de Rouen Normandie (T.URN)
- Des missions :
 - La mission « handicap »
 - La mission « lutte contre les discriminations »
 - La mission « intégrité scientifique »

Conformément à l'article 23 des statuts de l'Université, il est demandé aux membres de la CFVU d'émettre un avis sur la modification de l'article 13 des statuts de l'URN.